

mOUAZÉ actu's

#03 • Avril 2021



Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Mouzé »



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans ma poche »



Retrouvez l'actualité de Mouzé
sur smartphone et tablette

(Application gratuite sur Apple Store
et Android Play Store)

A la une
Couleurs de Bretagne
à Mouzé ■ p 3

Vie municipale
Dossier finances
communales ■ p 7-9

Entreprises
Spécial aménagement
extérieur ■ p 10

Lettre du Maire



Chères Mouazéennes, Chers Mouazéens,

Il y a un an vous accordiez vos suffrages à l'équipe municipale. Mais cette date anniversaire nous rappelle également qu'il y a un an nous découvriions les effets de ce virus qui allait menacer notre santé, bouleverser notre vie quotidienne et limiter nos liens sociaux, notre liberté...

Malgré cela, il faut avancer et préparer l'avenir. Les premières semaines de l'année sont consacrées à l'élaboration du budget communal. L'exercice qui consiste à équilibrer ce budget s'avère très délicat pour notre commune qui bénéficie des recettes de fonctionnement par habitant parmi les plus basses du département et qui en même temps, connaît un développement démographique hors norme (plus fort taux d'accroissement de population de Bretagne sur les trois dernières années).

D'autre part, nous sommes confrontés à la crise sanitaire qui génère des dépenses qui ne pesaient pas sur nos finances auparavant : matériel d'hygiène spécifique ou obligation de réorganiser certains lieux comme les locaux et espaces de l'école. Par ailleurs, elle freine, voire anéantit, les possibilités de générer des recettes (location des salles).

Nos arbitrages n'ont d'autre choix que de tenir compte de ces paramètres. Autrement dit, il nous faut cibler nos actions en fonction des opportunités de subventions, tout en continuant à contenir nos dépenses de fonctionnement et trouver de nouvelles recettes.

Vous l'aurez compris, commencer un mandat dans ces conditions n'est pas chose aisée. Mais l'équipe municipale reste focalisée sur la mission que vous lui avez confiée.

Plusieurs projets ont dépassé le stade de l'étude (aménagement de l'entrée de bourg, changement de la chaudière de la salle polyvalente, rénovation de l'atelier communal, rénovation de l'éclairage public...). En ce début d'année, nous travaillons à la recherche de financements. Pour ce faire, nous ne nous arrêtons pas à déposer des dossiers de subventions. Nous avons également interpellé la préfecture et les élus (député, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux...). Si tous nos interlocuteurs s'accordent sur l'équité de traitement entre les communes, nous sommes à présent en attente d'actes de leur part. Nous nous engageons à continuer de porter fort la voix de Mouazé dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Loin de ces considérations financières, l'hiver et ses quelques journées de neige récréatives sont passés, le printemps est là ! La nature se réveille progressivement. Profitons de ces petits moments de bonheur simple qui nous rappellent la chance d'habiter Mouazé.

Bonne lecture !

Frédéric Bougeot



Pour la biodiversité et les économies d'énergie :
Extinction de l'éclairage public du 3 mai au 22 août 2021.



Mairie de Mouazé :
2 Rue du Champ de Foire
35250 Mouazé
Tel : 02 99 55 22 11
Fax : 02 99 55 59 23
mairie@mouaze.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h / Jeudi : 14h-17h30
Vendredi : 8h30-12h30 / Samedi : 9h-12h.

Bulletin Municipal

MOUAZÉ
actu's

Directeur de la publication : Frédéric Bougeot. **Rédactrice en chef :** Solange Quiniou. **Rédaction :** Céline Poirier-Rodriguez, Séverine Bramoullé, Hélène Dousson, Damien Bocquet, Damien Pinel.

Graphisme et mise en page : Solange Quiniou. **Impression :** GPO Thorigné-Fouillard - Imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Crédit photos :** Mairie de Mouazé. (Couverture: Sylvain Lelièvre). **Tirage :** 700 exemplaires.

« Couleurs de Bretagne » à Mouazé le dimanche 9 mai !

La communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné propose depuis plusieurs années aux communes d'accueillir l'association « **Couleurs de Bretagne** » qui a pour objet la promotion du patrimoine par la peinture et le dessin via un jeu concours.

La 28^{ème} édition de ce concours, porté par "Couleurs de Bretagne" aura lieu à partir de début mai jusqu'à la fin septembre 2021, dans les villes et villages de Bretagne qui y participent.

Notre commune s'est portée candidate et a été retenue pour accueillir une journée de peinture en partenariat avec l'association « Couleurs de Bretagne » le dimanche 9 mai 2021.



L'inscription aura lieu à partir de 8h à la salle polyvalente de Mouazé.



Découverte, convivialité et partage : Ce concours de peinture (en extérieur) est libre, gratuit et ouvert à tous, petits et grands. Vous pourrez venir en famille, seul ou entre amis peindre ou dessiner avec le médium de votre choix sur le motif et mettre en valeur le beau patrimoine de Mouazé !

Toutes expressions, y compris abstraites sont acceptées puis classées par catégorie. Dans l'après-midi, les œuvres seront exposées dans la salle polyvalente et un jury décernera les lots aux heureux gagnants. Un verre de l'amitié clôturera cette journée si les conditions sanitaires le permettent. **Renseignements complémentaires sur le site : www.couleursdebretagne.org** (Cet événement vient d'être annulé, en raison des mesures sanitaires).

Mise en place du portail famille

Mis en ligne en janvier dernier pour faciliter le quotidien des familles, ce portail permet notamment :

- l'inscription en ligne des enfants aux services périscolaires (cantine, garderie...), pour la semaine, le mois...
- la gestion des informations de leur compte (coordonnées, pièces justificatives...)
- la consultation des factures

POURQUOI CE PORTAIL ?

Ce portail s'inscrit dans une logique de modernisation des services et vise à offrir plus d'autonomie aux familles en facilitant leur quotidien. Les démarches administratives peuvent être réalisées de chez soi, 24h/24, 7j/7. A ce jour, toutes les familles de l'école de Mouazé se sont inscrites au Portail Famille.

Rappel aux familles : N'oubliez pas de réserver les dates pour les activités cantine et garderie pour vos enfants. Vous avez la possibilité de les inscrire sur l'année scolaire, au mois ou à la semaine et de les désinscrire si besoin via votre espace en ligne. La procédure détaillée se trouve dans le guide d'utilisation du portail.

La municipalité de Mouazé continue de procéder au déploiement de ce PORTAIL FAMILLE, en lui apportant quelques améliorations. Un article détaillé paraîtra dans le prochain Mouazé Actu's !



Focus sur les Atsems



Jennifer MESNET

Geneviève PATUREL

Céline BOUSCAUD

Méghann MERIENNE

Dans cette édition du Mouazé'Actus, découvrons le métier d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) appelé aussi "Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant".

Notre école Mouazéenne compte à ce jour 4 ATSEM. Leurs missions au sein de la commune sont prépondérantes. Elles travaillent en étroite collaboration avec les enseignantes des classes de maternelles pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Elles préparent et mettent en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants. On l'oublie souvent mais elles jouent également un rôle important dans l'éducation et l'instruction de nos enfants :

- Elles identifient leurs besoins.
- Elles sont à leur écoute et les accompagnent dans leurs apprentissages scolaires quotidiens, ainsi que l'apprentissage des règles de vie en collectivité (respect d'autrui, respect de l'environnement...) et de l'hygiène corporelle.
- Elles leur viennent en aide dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...),
- Elles les accompagnent dans leur développement affectif et intellectuel et dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices,
- Elles gèrent les conflits, veillent à leur sécurité, soignent les petits bobos quand cela est nécessaire et les consolent.

C'est un métier indispensable, d'autant plus dans cette période de crise sanitaire. A Mouazé, elles sont également en charge de la garderie, de la surveillance de la sieste et des activités périscolaires ; certaines sont aussi présentes sur les temps de repas. Elles sont les interlocutrices de référence pour les parents d'enfants qui sont présents en garderie fréquemment.

A tout ceci s'ajoutent les contraintes liées au contexte actuel. Elles doivent en effet désinfecter les tables et les jeux utilisés par les enfants, moucher et laver des dizaines de petites mains par jour. Difficile donc d'imaginer une école maternelle sans elles. Un grand merci à ces agents périscolaires qui chaque jour font tout leur possible pour nos enfants !

Des archives triées, des archives bien rangées !

La période de rénovation de la mairie a été l'occasion de faire un tri dans les archives municipales empilées depuis 1793. A cette fin et conformément aux obligations légales, la municipalité a missionné un archiviste des archives départementales.

Pendant 2 mois, installé dans la salle polyvalente, Monsieur Archenoult a procédé, feuille par feuille, à un travail méticuleux de scrutation et de recherche. Deux issues possibles pour les documents expertisés : le classement ou la destruction.



Documents en attente d'archivage (juillet 2020)

Les archives font partie du patrimoine municipal.

Les communes sont propriétaires de leurs archives et sont tenues d'en assurer la conservation et la mise en valeur. Si certains documents doivent légalement être conservés un temps défini (appels d'offres, factures...), d'autres sont à conserver ad vitam æternam, soit pour la nécessité administrative (registre des délibérations, état civil...), soit pour leur aspect historique.



Documents stockés après archivage (février 2021)

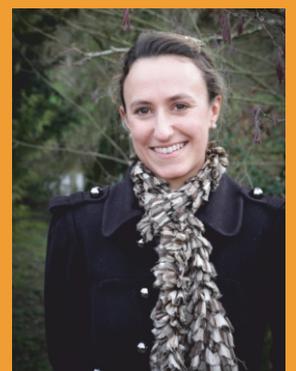
Cet archivage a permis de ressortir quelques pépites particulièrement appréciées par notre archiviste évidemment passionné d'histoire. Notre commune possède entre autres, le plan cadastral napoléonien de 1828, des tableaux des recensements de 1842, l'inventaire communal des chevaux, juments, mules et mulets (1899 à 1938) réquisitionnables en cas de conflit, la liste des « prisonniers noirs » détenus à Mouazé de 1940 à 1942... Ces documents seront conservés précieusement.

A l'inverse « les éliminables » qui représentaient 461 kg, ont été consignés dans un procès verbal avant d'être détruits selon la procédure réglementaire. **Le coût de cette opération s'élève à 5.212,58€ (4.928,81€ pour la partie archivage et 284,40€ pour le coût de la destruction).**

Marine Renard au Conseil Municipal !

Le 15 février dernier, les élus ont souhaité la bienvenue à Marine Renard qui a rejoint l'équipe au Conseil Municipal. Remplaçante sur la liste « Avec vous, vivons Mouazé », emmenée par Frédéric Bougeot, en mars 2020, elle a fait son entrée suite au départ de Jacques Stéphany qui a démissionné « pour des raisons d'ordre personnel ». L'ensemble des membres du conseil municipal remercient d'ailleurs Jacques pour le temps consacré à la commune, la richesse des échanges et pour sa bienveillance.

Marine est pharmacienne de profession et Mouazéenne depuis 2012. Elle suit déjà les dossiers de sa commission (Affaires scolaires et enfance jeunesse ainsi que le CCAS) de manière régulière et participe avec le sourire aux réunions !



Sécurisation de l'entrée du bourg

Demande importante des Mouazéens, l'entrée du bourg sera aménagée et sécurisée pour canaliser la vitesse importante sur la RD 25 (pour réduire la vitesse moyenne des véhicules empruntant cette portion de RD25 et ainsi limiter les risques d'accident).

Suite aux relevés effectués en 2020, il est ressorti que la vitesse des véhicules est trop élevée, un aménagement est obligatoire. Le Cabinet GP Etudes, de Janzé, a été retenu pour conduire cette réorganisation.

Après à une phase de diagnostic, GP Etudes a soumis ses propositions d'aménagements. Ces dernières se découpent en trois zones : le carrefour de la zone d'activité, le carrefour de l'école et enfin, la sortie du terrain de foot et de l'arrêt multimodal.

Pour la première zone, une réduction de la largeur de route est envisagée en même temps que l'aménagement d'un chemin piétonnier venant du lotissement de la Saudrais. Pour le carrefour de l'école, un plateau légèrement surélevé avec une priorisation des passages piétons marquera le croisement. Enfin, une sécurisation de la traversée piétonne pour la dernière zone complétera le dispositif.

Dans le contexte sanitaire, il semble difficile de faire une réunion d'information mais une présentation vidéo sera faite et rendue disponible, une fois les modalités techniques validées.



Opération broyage de sapins de Noël



Que faire de son sapin de Noël une fois les fêtes passées ? La municipalité a proposé à tous les habitants un lieu de proximité pour déposer leur sapin après les fêtes et éviter ainsi les dépôts sauvages.

Sur le parking situé en bas de la salle polyvalente, un enclos formé par des barrières a été aménagé à cet effet par les agents communaux.

Les Mouazéens ont bien joué le jeu. Comme la commune leur avait demandé, ils ont pu y déposer leurs sapins de Noël. Les objectifs de cette action avaient pour but de réduire le volume collecté en déchèterie mais aussi de transformer ces sapins en broyat.

Le samedi 23 janvier, une dizaine de bénévoles s'est retrouvée autour d'un broyeur à forte capacité prêté par le Valcobreiz. Christian, notre agent communal, s'est occupé de la mise en service du broyeur et de l'approche technique et sécuritaire de l'opération.

Une quarantaine de sapins ont pu être ainsi broyés au cours de la matinée. Outre l'aspect écologique de cette action, cette matinée a été aussi l'occasion d'un moment de convivialité qui s'est terminé par un café pris dans la salle municipale dans le respect des gestes barrières, bien évidemment.

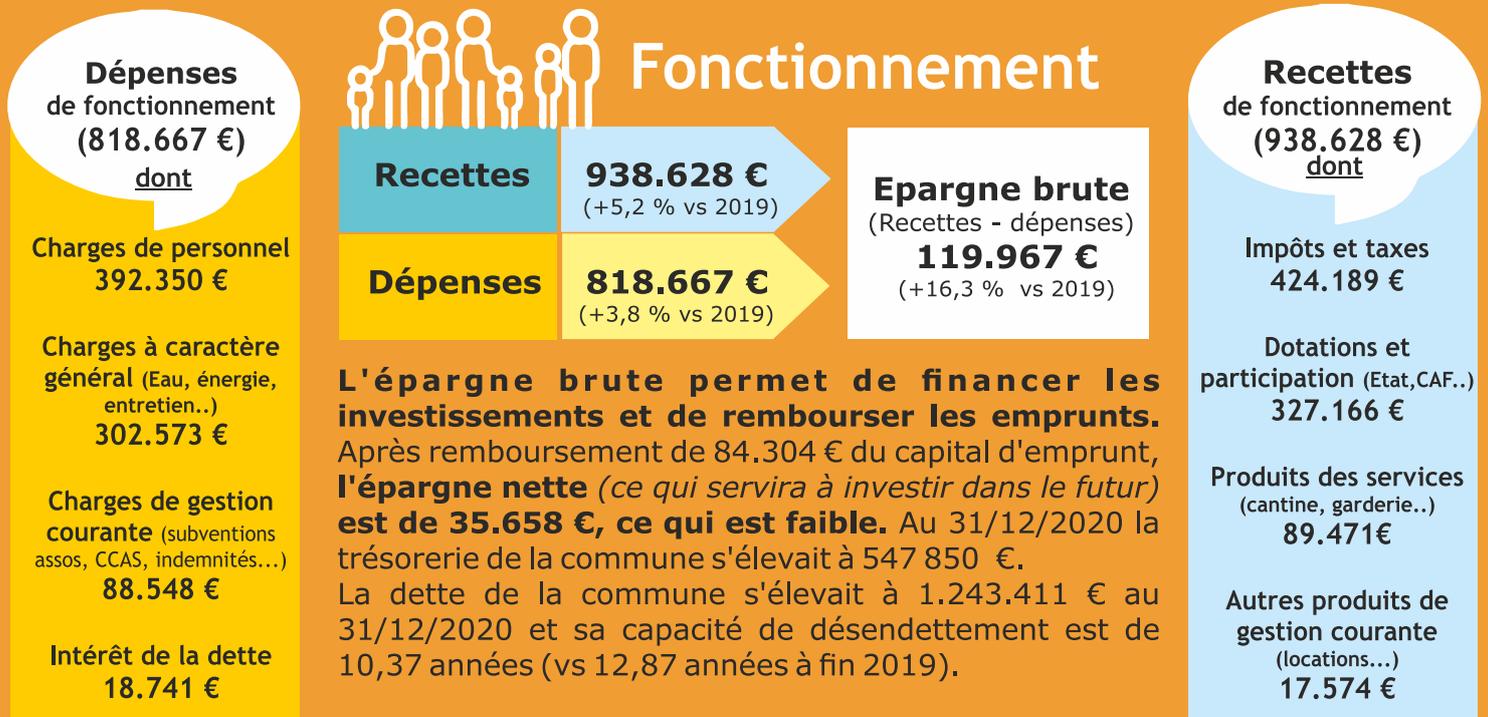
Certes la sciure de sapin, trop acide, ne pourra pas amender les cultures et les potagers, mais étalée sur les chemins et les allées, elle pourra servir de désherbant. Ces déchets sont potentiellement utilisables pour le compostage et le paillage notamment. Le broyat issu des résineux est mal connu du grand public, outre son utilité herbicide, il est également de bonne utilité pour pailler les espaces végétalisés du village et pour servir de répulsif contre les limaces.

La municipalité pense déjà à pérenniser une telle opération, à l'aspect écologique évident. Rendez-vous à Noël 2021 !



Compte administratif 2020

Le compte administratif (CA) 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité, en fonctionnement comme en investissement durant l'année écoulée. Il permet de dresser le résultat détaillé de la gestion annuelle.



Avec 566 € de recette de fonctionnement par habitant, Mouazé est l'une des communes d'Ille-et-Vilaine les moins bien loties. Les recettes de fonctionnement comprennent : les impôts et taxes, les dotations, les recettes des services...



L'effet covid sur les finances communales est estimé à 19.000 €. Cette estimation prend en compte les coûts du matériel de protection, les équipements complémentaires, les produits de désinfection, le temps agent supplémentaire (désinfection, contraintes protocoles...) mais également des pertes de recettes de location des salles.

Investissement

Recettes	601.252 €	Déficit d'investissement -25.989 €
Dépenses	627.248 €	

En 2020, le niveau d'investissement est important. Malgré le contexte sanitaire l'ensemble des projets ont été menés à termes.

Dont entre autre :



- Arrêt multimodal : 214.267 €
(Subvention : 145.028 €)



- Aménagement bar : 74.164 €
(Subvention : 33.814 €)



- Mairie : 244.135 €
(Subvention : 168.244 €)



- Achat véhicule : 24.120€
(Fonds de concours : 10.000€)

Le budget primitif (BP) 2021

Le 29 mars, le budget primitif principal pour l'exercice 2021 a été adopté par l'assemblée délibérante à l'unanimité. **Le budget répond aux principes d'équilibre réel des 2 sections (fonctionnement et investissement) et d'évaluation sincère des dépenses et recettes.**

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues sont en augmentation de 4,8 % et les recettes réelles de 4,8% (de budget à budget). Ces montants votés représentent le niveau maximum de dépenses qui pourront être faites et une estimation minimale des recettes escomptées.



Fonctionnement BP 2021



Dépenses de fonctionnement	987.070 €
Charges de personnel	417.786 €
Charges à caractère général	291.389 €
Atténuation de produits	18.600 €
Charges de gestion courante	110.791 €
Charges financières	17.300 €
Dépenses imprévues	2.500 €
Virement à la section d'investissement	128.301 €
Charges exceptionnelles	200 €
Opération d'ordre	203 €

Recettes de fonctionnement	987.070 €
Atténuation de charges	10.500 €
Produits des services du domaine	121.891 €
Autres produits de gestion courante	26.700 €
Impôts et taxes	519.752 €
Dotations subventions participations	305.090 €
Produits financiers	2 €
Produits exceptionnels	3.135 €



La réforme de la taxe d'habitation et ses conséquences :

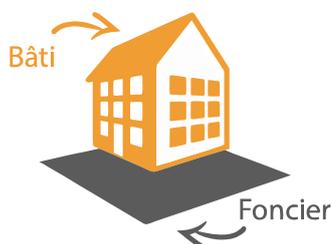
Pour près de 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée dès cette année, après avoir été allégée de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022 et une exonération totale en 2023. En compensation de cette suppression de ressource, les communes vont percevoir la part de taxe foncière qui revenait auparavant au département et dont le taux était de 19,90 %.

Le budget primitif (présenté ci-dessus) n'est à l'équilibre que si les taux des taxes foncières augmentent.



Evolution des taxes Foncières :

Pour rappel, un budget primitif a l'obligation d'être à l'équilibre. **Par délibération du 29 mars, le Conseil Municipal a donc pris la décision d'augmenter de 4,89 points le taux du foncier bâti et de 4,58 points celui du foncier non bâti.** Cela représentera une augmentation moyenne de 56 € par foyer fiscal à base d'imposition constante. Ceci est à contre balancer avec la suppression de la taxe d'habitation (gain moyen de 598 €/foyer). A noter que les nouveaux taux correspondent à la moyenne des taux pratiqués dans les communes voisines (Chevaigné, St-Aubin-d'Aubigné, St-Sulpice-La Forêt, Chasné-sur-Illet) et sont inférieurs aux taux départementaux et nationaux.



	Foncier bâti	Foncier non bâti
Ancien taux	35,92 % <small>16,02% communal + 19,90% départemental</small>	38,32 %
Nouveau taux	40,50 %	43,21 %

Vote des subventions 2021 aux associations

ACCA (Chasse) (<i>Achat congélateur+conteneur</i>)	0 €	Combattants (Algérie Tunisie Maroc)	250 €
Asso des Familles Mouazé	1000 €	Comité d'animation culturelle (<i>en sommeil</i>)	0 €
Asso Parents d'Elèves	1200 €	Emma Pas à Pas (<i>Pas de demande</i>)	0 €
Atelier Terre et création (<i>Pas de demande</i>)	0 €	Illet Basket Club	750 €
Athlétic Club Mouazéen (<i>Pas de demande</i>)	0 €	Les potagers de Mouazé	500 €
Avec nos ânes	90 €	Mille pattes de l'Illet (<i>en sommeil</i>)	0 €
Balestra (<i>Demande sur 2022</i>)	0 €	Mouazé Téléthonne (<i>Prêt de salles</i>)	0 €
Champignons et nature (<i>Pas de demande</i>)	0 €	Tous Photographes (<i>Pas de demande</i>)	0 €
Club de la bonne entente	0 €	US Illet Forêt	1900 €

Subventions 2021 aux organismes

ADMR (0,68 €/habitant)	1142,40 €
CCAS	1800 €

Les subventions ont été accordées en concertation avec les associations. Au vu du contexte, certaines associations n'ont pas souhaité de subvention pour 2021.

Les investissements pour 2021



Malgré les contraintes financières, la municipalité fait le choix d'investir en 2021. Ces investissements ne seront faits que si nous obtenons des subventions suffisantes.

Ils devront répondre à 2 types d'objectif :



- **Objectif n°1 : Réduction des dépenses de fonctionnement**
- **Chaudière de la salle polyvalente** (coût avant subvention 35.721€)
- **Rénovation thermique de l'atelier communal** (coût avant subvention 20.134€)
- **Achat d'une réserve d'eau** (coût avant subvention 3000€)
- **Rénovation éclairage public** (coût avec 60% subvention validée 28.645€)



- **Objectif n°2 : Sécurisation**
- **Aménagement entrée de bourg** (coût prévisionnel avant subvention 387.000€)



La Municipalité fait la chasse aux économies

L'exemple: près de 1 million de litres d'eau consommés dans les bâtiments communaux (année 2019). La commune de Mouazé a commandé un diagnostic ECODO financé par le Syndicat Eau du Bassin Rennais. **Un programme d'économie d'eau est engagé dans les bâtiments communaux et notamment l'école.**



2 plans pluriannuels de prévision et de répartition des coûts : La commune détient un patrimoine important d'arbres. Afin de l'entretenir, limiter les risques et répartir les dépenses, la commune a engagé un plan d'entretien et d'élagage des arbres. Budget de 3500 €/an. **Des fossés mal entretenus et les mauvais écoulements d'eau entraînent des dégradations prématurées des chaussées.** Un programme de curage des fossés a été acté. Budget de 6000 €/an.

Budgets pour le bien vivre à Mouazé :



En accord avec ses engagements de campagne, la municipalité a acté 3 budgets à destination des habitants :

- **1 budget d'animation jeunesse : 2000 €**
- **1 budget d'animation culturelle : 1000 €**
- **1 budget participatif** qui sera investi dans des projets en lien avec des actions intergénérationnelles, l'environnement, l'animation de la commune... **1500 € seront mis à disposition des habitants qui souhaitent développer un projet qui sera validé au préalable par le conseil municipal.**

Spécial aménagement extérieur

Entreprise Morel & Fils



Monsieur **Guy Morel** a créé la société en 1984. En 2013, il crée une autre entreprise « **Atouts Jardins** » spécialisée dans l'entretien des jardins chez les particuliers avec des interventions ponctuelles ou bien des contrats d'entretiens à l'année avec un suivi personnalisé.

Aujourd'hui, les 2 sociétés comptent une douzaine de salariés. Depuis 2016, les Fils travaillent avec leur père. « **Nous travaillons pour les particuliers mais aussi beaucoup pour les collectivités, les communes, les communautés de communes, les entreprises et les organismes privées en marché public.** »

précise M. Morel. La société Morel et Fils s'est spécialisée dans différents domaines de l'environnement et des espaces verts. Trois pôles se distinguent dans la société :

- Entretien des espaces verts (*Tonte, taille de haie, désherbage des massifs et bordures...*),
- Aménagement extérieur, terrassement, assainissement,
- Abattage et soin des arbres.

Tandis que la société « **Atouts Jardins** » est **uniquement spécialisée dans l'entretien des espaces verts chez les particuliers avec un avantage fiscal de 50 % de crédit d'Impôt.**

Adresse : 1 Bel Air 35250 Mouazé. Contacts : 02.99.55.42.56 Site : moreletfils.fr

Entreprise Stones Partner

L'activité de Stones Partner repose sur l'importation de différentes pierres naturelles à destination des distributeurs de matériaux d'aménagements urbains, paysagers ou décoratifs. La société accompagne aussi les particuliers dans tous leurs projets d'aménagements paysagers et de décorations intérieures et extérieures en pierres naturelles.



Née en juin 2017 suite à une volonté de créer une entreprise française spécialisée dans la distribution des pierres naturelles, Stones Partner est une entreprise familiale à taille humaine basée à Mouazé (35250).

Vous pouvez découvrir, au showroom, les produits en pierres naturelles : pavés, dallages, palissades, parements muraux, bordures, margelles ou encore pas japonais. Ces différents produits viendront embellir et sublimer vos extérieurs et intérieurs. Qualité, rapidité, conseil et fiabilité sont des valeurs que l'équipe Stones Partner s'engage à défendre au sein de son activité.



N'hésitez pas à les contacter dans leurs locaux (entre 8h30 et 17h30) à l'adresse suivante : ZA des 4 chemins, 15 rue Edison, 35250 Mouazé. Contacts : 02.99.54.97.50 Site : <https://www.stonespartner.com/> et sur les réseaux sociaux

Pierre Rognant, paysagiste sur Mouazé

Déjà 11 ans que l'entreprise **Pierre ô Jardin** est installée sur la commune. Fort de près de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'horticulture et du paysage, Pierre Rognant s'occupe d'entretenir de nombreux jardins sur la région nord de Rennes. Taille, tonte, débroussaillage, création de massifs, nettoyage des dallages, conseils font partie des diverses interventions de l'entreprise.

**Pierre Rognant : 19 rue des camélias 35250 Mouazé
Contact au 06.88.99.18.89**



Ocus à l'école de Mouazé

Grâce au financement de l'APE (Association des Parents d'Elèves), les enfants des classes élémentaires de l'école Jacques Prévert ont eu la jolie surprise d'assister à un spectacle de la Compagnie Ocus !

Cet événement (qui a eu lieu à l'école le 15 décembre en respectant le protocole et les gestes barrières), a pu être réalisable grâce à l'implication des bénévoles de l'association et des enseignants et cela malgré cette période de confinement... Les enfants ont bien apprécié ! Merci à l'APE pour cette belle initiative !



Association Renyogazen à Mouazé



Rozenn vous propose de découvrir **le Hatha yoga**, par son expérience de 25 années de pratique ainsi qu'un DU d'éducation yogique, qui se base sur les « **yogas sutra** » de **Patanjali** et le **Hatha Pradipika**, les bienfaits de cet art de vivre.

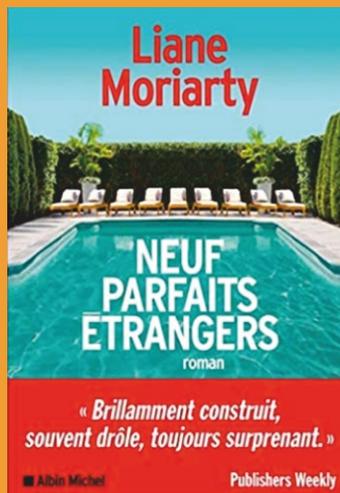
« Les stimulations excessives imposées par la vie moderne : stimulations visuelles, auditives et mentales provoquent une surexcitation du mental. L'état émotionnel est également un facteur important à prendre en compte car il existe un impact réel des émotions sur l'attention...Le yoga

permet de prendre un temps pour soi, se poser, calmer le mental. La pratique du yoga développe le mieux-être au quotidien, aide à trouver de nouvelles ressources en soi, une meilleure connaissance de soi, traverser les aléas de la vie, instaurer le calme et la confiance en soi » nous confie Rozenn !

Contact : 06 84 135 472 site : www.renyogazen.com

La sélection de livres de la bibliothèque par Rozenn

NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR D'AVRIL : MERCREDI 10H-12H 16H - 18H / SAMEDI : 10H-12H



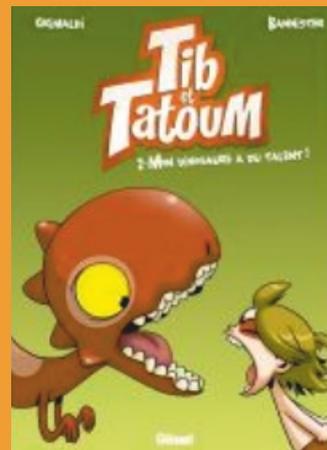
Neuf parfaits étrangers de Liane MORIARTY

Neuf citadins stressés, prêts pour un break dans une sublime station thermale. Le Tranquillum House leur propose, grâce à une approche révolutionnaire, de renouer avec l'énergie positive pour prendre un nouveau départ. Délestés de leurs portables, tous s'attendent avec impatience à une transformation totale. On leur avait promis la quiétude et le renouveau, c'est le lâcher-prise qui s'installe... mais pas celui auquel ils s'attendaient.

Avec l'humour et la subtilité qui ont fait son succès, Liane Moriarty traque les vérités cachées derrière les apparences et la quête parfois absurde du changement à tout prix.

Tib et Taboum

Qui n'a jamais rêvé d'avoir un dinosaure pour meilleur ami? Pour Tib, ce n'est plus une chimère : Tatoum est bien réel ! Et pour ce petit garçon mis à l'écart des autres enfants à cause de sa tâche de naissance, cette amitié hors norme est plus précieuse... Six albums tendres et drôles, on adore !



Pensez aux semis ! Une grainothèque est à la bibliothèque de Mouazé !

Campagne de contrôle du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif.



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est chargé d'assurer les contrôles des installations d'assainissement individuel (fosses septiques, bacs dégraisseurs, tranchées d'épandage...) chez les usagers non raccordés au réseau public d'assainissement (tout-à-l'égout).

Conformément aux obligations réglementaires, une nouvelle campagne de vérification se déroulera **avant cet été**. L'ensemble des installations de la commune de Mouazé, dont le dernier contrôle date de plus de 8 ans, sera ainsi recontrôlé sur cette période.

La programmation des rendez-vous ainsi que les visites de contrôles seront effectuées par la société SAUR mandatée par que le SPANC de la Communauté de communes. Chaque propriétaire recevra ainsi un courrier de rendez-vous environ 2 semaines avant la date prévue pour ce contrôle.

Pour le bon déroulement de cette visite, il est préconisé de rendre accessibles tous les regards et tous les ouvrages de votre installation d'assainissement non collectif (fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisses, fosse étanche, regards de l'épandage, regard de pompe, etc.), et, le cas échéant, dégager l'ensemble de ces regards pour en assurer l'accessibilité et la bonne ouverture lors du contrôle. **Sans accès à vos**

ouvrages, et en l'absence d'éléments prouvant leur existence, ils seront considérés comme inexistant et une réhabilitation de l'installation sera demandée (cf. arrêté du 27 avril 2012).

Un rapport de visite sera adressé dans un délai de 30 jours suivant la réalisation du contrôle. Ce contrôle réglementaire vous sera ensuite facturé 150 € par le Trésor Public.

Pour toute question sur le fonctionnement du service et sur les modalités du contrôle à venir, vous pouvez consulter le site internet du service du SPANC de la Communauté de communes : www.valdille-aubigne.fr/spanc



Communiqué de presse 24 mars 2021 Frelon asiatique

Depuis 2015, la Communauté de communes prend en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques, au titre de la prévention de la biodiversité. En effet, cette espèce invasive, prédatrice entre autre des abeilles, est à l'origine de la disparition de nombreuses ruches.

Si vous observez un nid, la procédure est la même que les années précédentes :

Prévenez la FGDON35 au 09 75 53 57 91 ou à l'adresse : secretariat@fgdon35.fr

La FGDON35 se chargera de faire intervenir l'entreprise compétente sur le territoire. La prise en charge financière ne se fera qu'en cas de respect strict de cette procédure et seulement pour les nids de frelons asiatiques.

Pour plus de renseignements : Camille Jamet 02 99 69 86 03 camille.jamet@valdille-aubigne.fr

SMICTOM, les bacs jaunes arrivent... c'est la fin des sacs jaunes !



C'est le grand changement pour la collecte du tri qui passe à la quinzaine et en bac.

A compter de mai, l'ensemble des foyers se verront attribuer un bac à couvercle jaune en complément du bac à ordures ménagères.

La fréquence de la collecte et la disparition des sacs jaunes engendreront des économies mais également un impact moindre pour l'environnement.



Le frelon asiatique, un nuisible à traquer au Printemps

C'est dans des lots de poteries chinoises que le « *Vespa velutina nigrithorax* », plus communément appelé **frelon asiatique** ou **frelon à pattes jaunes**, serait arrivé **accidentellement en France**. Plus petit que son cousin européen le « *Vespa Crabro* », il mesure environ 30 mm de long, son thorax est brun foncé (d'où son nom scientifique) et l'extrémité de ses pattes sont jaunes. Son abdomen présente des segments bordés d'une fine bande jaune et le 4ème segment, une large bande jaune orangé caractéristique.

Observé pour la première fois en 2004 dans la région Bordelaise, il a maintenant colonisé toute la France. **Il est classé « nuisible »** vis-à-vis des abeilles domestiques dont il affaiblit les colonies **et « danger sanitaire de deuxième catégorie »** depuis décembre 2012 (*Article L.201-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime*). La Commission européenne l'a également classé « **espèce exotique envahissante** » en juillet 2016 reconnaissant ainsi ses effets néfastes sur la biodiversité.

En effet, il s'attaque aussi aux guêpes, aux mouches, aux coccinelles, aux chenilles ... avec un impact sur la faune qui se nourrit de ces insectes, comme les oiseaux. Si le frelon asiatique est peu agressif pour l'homme lorsqu'il chasse ou qu'il butine, il n'hésite pas à l'attaquer lorsque l'on s'approche de son nid. L'attaque est souvent collective et dangereuse car il suffit de quelques piqûres pour provoquer une hospitalisation et, malheureusement, on déplore plusieurs cas de décès.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Comment lutter contre le frelon asiatique ?

1 - Le piégeage :

- Le piégeage doit être effectué **au printemps d'avril à début juin** pour éviter l'implantation des nids par les fondatrices, alors à la recherche de nourriture sucrée. Il faut utiliser des pièges sélectifs comme les pièges-cloches du commerce et des appâts à base de sirop de fruit, de vin blanc et de panaché ou de bière, judicieusement placés à proximité des ruchers, des tas de compost, des anciens nids, au soleil du matin et à l'ombre de l'après-midi... En été, les frelons construisent leur nid secondaire, le piégeage devient difficile et risqué pour les autres insectes. Le piégeage peut reprendre en automne, de septembre à novembre.

2 - La destruction des nids :

- La destruction des nids est à réaliser en hiver lorsque la chute des feuilles des arbres permet de les découvrir. Si les nids primaires de la taille d'une balle de ping-pong ou de tennis sont généralement à faible hauteur dans des endroits protégés, les nids secondaires sont souvent haut placés dans les arbres. De forme ovoïde, ils peuvent mesurer de 40 à 80 cm de diamètre et jusqu'à 1 mètre de hauteur.

En cas de découverte d'un nid de frelon asiatique, ne tentez pas de le détruire par vous-même.

Contactez la mairie ou la FGDON35 au 09 75 53 57 91 (Prise en charge gratuite par la Communauté de communes)



Accompagnement à Domicile Administratif Numérique | ADA numérique

Pour les seniors de plus de 60 ans, éloignés du numérique.

Contact ADA numérique

Tél. : 06 03 61 05 61
ada.clics@gmail.com



Accompagnement par un travailleur social :

> Pour des démarches administratives uniquement
Aide pour une autonomie sur internet pour la gestion administrative (Ex. Accéder à des portails CAF, Améli, Césu, Caisse de retraite, mutuelles, carte d'identité...)

1 à 3 rendez-vous par accompagnement

+ de 60 ans
Pour les seniors

Bee Api à Mouazé



Le saviez-vous ?

- **80 % des espèces végétales ont besoin des abeilles pour être fécondées et 35% de notre alimentation au niveau mondial dépendent de leur travail. Sans les abeilles, il n'y aurait presque plus de légumes ni de fruits. Les abeilles, pollinisatrices infatigables, jouent donc un rôle essentiel pour l'agriculture et le maintien de la biodiversité des plantes et des arbres. Imaginez que pour obtenir 1 kg de miel, les abeilles butinent environ 5 millions de fleurs et effectuent des vols de plusieurs kilomètres !**

Mais les abeilles sont une espèce menacée par les activités humaines (pratiques agricoles, utilisation d'insecticides, fongicides et herbicides, monocultures, fauchage des plantes à la floraison) et leurs conséquences sur le climat (changements climatiques et périodes de sécheresse). Elles sont également victimes des parasites et du frelon asiatique (un nid de frelon peut tuer mille abeilles par jour).

Heureusement, depuis quelques années, on constate un réel engouement pour l'apiculture. De nombreux apiculteurs amateurs installent une ou plusieurs ruches pour participer à la sauvegarde de cet insecte, polliniser leur verger et produire eux même leur miel et autres produits dérivés aux nombreuses vertus médicinales. Observez bien les jardins et propriétés dans notre campagne, vous verrez que les Mouazéens sont nombreux à avoir franchi le pas !

Pour débiter avec les abeilles, ce n'est pas comme adopter un chat ou un chien à la SPA, une formation basique est indispensable! De nombreuses associations comme le syndicat des Apiculteurs d'Ille et Vilaine et de Haute Bretagne proposent des formations et des « ruchers écoles » pour les apiculteurs débutants ou confirmés ainsi que des conseils pour installer et entretenir leur ruche. L'apiculture, ce n'est pas compliqué, dès lors



que l'on observe un certain nombre de règles de base.

Si vous aussi vous souhaitez vous lancer dans cette belle aventure ou possédez déjà un rucher, n'oubliez pas que tout apiculteur, même avec une seule ruche, doit déclarer chaque année ses ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre en précisant leur nombre et leur emplacement.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Cette déclaration est indispensable pour localiser les ruchers afin d'assurer un suivi sanitaire efficace. Elle permet également d'obtenir des aides européennes pour soutenir les actions en faveur de la filière apicole française.



Notre « grand » village de Mouazé

Nous savons déjà à quel point notre village est un beau village. Le milieu naturel d'une grande richesse et la présence de l'Illet sont autant d'atouts et de qualités qui y rendent la vie agréable. Au delà du bourg en lui-même et des nouveaux lotissements résidentiels qui ont terminé de former le village-bourg, n'oublions pas que Mouazé est bien plus grand que cela. **En effet, Mouazé a la particularité d'être très étendu avec une multitude de lieux-dits** qui forment donc un ensemble cadastral de plus de 8 km². Avec pas loin d'une cinquantaine de lieux-dits, notre village s'étend sur un vaste rectangle.



A l'ouest de **La Hamonais** aux **4 Chemins**, la commune de Mouazé est limitée par la 4 voies (D175). Plus au nord, il faut aller sur la D25 vers Chasné, là où passait jadis **la voie romaine** pour trouver les derniers lieux-dits mouazéens : **Les Rabottières, Le Chemin Chaussée** ou encore **La Basse Piglais**, premier lieu-dit à accompagner l'Illet en provenance du territoire de St Aubin d'Aubigné. Plus au sud-est, les lieux-dits vont jusqu'à longer la D97 le long de la forêt de Rennes. Ce sont les plus éloignés du bourg. Ces mouazéens sont déjà loin à vol d'oiseau de notre centre-bourg comme par exemple les habitants du **Tronchay**, de **La Garenne** ou des **Cocheriais**.

Certains des lieux-dits sont aussi avec une forte valeur historique : **Le Chêne des Plaids** par exemple était un lieu de réunion des seigneuries locales (les plaids) au Moyen-Âge. L'arbre en question est toujours là ! Beaucoup des hameaux font référence à la nature et à la ruralité de notre territoire: **Le Bois Corbin, Le Chêne Corbin, Le Chêne Marot, Les Petits Champs, Le Champ Martin, Le Champ de la Rue, La Haute Bergère, Le Pré Piquet, Les Quatre Chênes...**

Notre rivière l'Illet forme un véritable ruban courant du nord au sud, traversant tout notre territoire et **le Moulin de La Piglais** au nord, ou encore **le Moulin du Gahil Martin** au sud, sont des témoins directs de l'usage ancien de ce petit cours d'eau.

La municipalité souhaite, pour notre beau village :

- D'une part, permettre à chaque habitant de la commune, même les plus éloignés du bourg et qui parfois ont du mal à se sentir inclus dans le tissu du village, de **retrouver une identité mouazéenne et un lien avec le village**. Lien qui s'est parfois un peu perdu avec le temps.
- D'autre part, que chaque habitant découvre ce patrimoine magnifique et d'une grande richesse.

Halte au brûlage à l'air libre des déchets végétaux !

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que :

- ▶ 9 800km parcourus par une voiture diesel
- ▶ 37 900km pour une voiture essence !

▶ **Au-delà de la pollution, le brûlage à l'air libre des déchets verts représente un risque d'incendie important notamment en période de sécheresse**



Elections Régionales & Départementales

Le 13 et le 20 juin 2021

Si vous souhaitez aider au bureau de vote en tant que assesseur ou scrutateur, contactez la Mairie.



Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Date limite : vendredi 7 mai 2021.

Etat civil

Naissances :

Lily **PAULO**, le 16 décembre
 Célestine **GUÉRINEL**, le 24 décembre
 Charlie **LE TIEC**, le 3 janvier
 Eva **PERRIN DA SILVA**, le 28 janvier
 Louise **PESLERBE**, le 22 mars

Décès :

Monique **POITRAL** épouse GUILLEMOIS,
 le 7 février
 Marie **ALIX**, le 12 février
 Lucienne **BIET** née Delahaye, le 12 mars

Horaires de la déchèterie de St Aubin :

- **Période d'été** : Du 1er avril au 31 octobre :
 9h-12h / 14h-18h
 - **Période d'hiver** : Du 1er novembre au 31
 mars : 9h-12h / 14h-17h

**La déchèterie est fermée le lundi matin,
 mardi et dimanche. Tél. 02 99 55 65 37**

Collecte des déchets :

- **Sacs jaunes** : Lundi (disponibles en Mairie)
 - **Ordures ménagères** : Mardi (si la collecte tombe
 un jour férié, elle est déplacée au lendemain).

Horaires de tonte/bruits divers :

Ils peuvent être effectués les jours ouvrables, de
 8h30 à 12h et de 14h à 20h ; les samedis, de 9h
 à 12h et de 14h à 19h30. **Strictement interdits
 les dimanches et jours fériés.**

Halte aux déjections de chien !

Voici un des 2 exemplaires de panneaux nouvellement
 affichés aux 4 coins de l'agglomération.



« Radio Court-Circuit et le GPAS
 devant l'école de Mouazé »



Samedi 17 avril de 15h à 17h, venez découvrir
 la caravane radiophonique de la Cie L'effraie
 et rencontrer le GPAS du Val d'Ille-Aubigné,
 sur le parking de l'école.
 (Un évènement en extérieur, maintenu si les
 conditions sanitaires le permettent.)

Plus d'infos: Bastien 06 03 77 11 32 www.leffraie.com

Quelques photos de Mouazé sous les crues et la neige !

